MAIRIE DE L'AIGLE

(BL)

Nombre de Conseillers:

en exercice: 29

présents:

votants: 28

OBJET:

VENTE D'UNE PARCELLE DE **TERRAIN** RUE CLÉMENCEAU À L'AIGLE -**MODIFICATIF**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Délibération n° 2021-28

L'an deux mil vingt et un,

le: Lundi 29 mars, à vingt heures trente,

le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE

dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 23 mars 2021.

PRESENTS: M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Mireille NOGUET, Mme Nelly Mme Marie-José MARTIN, Mme Véronique LOUWAGIE, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, Mme Fleur GOSSELIN, M. Serge DELAVALLÉE, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD et M. Gérard LATINIER.

Absents ou excusés: Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER qui a donné pouvoir à M. Jean-Marie GOUSSIN, M. Didier COUSIN qui a donné pouvoir à M. Lionel GONNET, Mme Charlène RENARD qui a donné pouvoir à Mme Nathalie LENÔTRE, Mme Maryse BRIANCEAU qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à Mme Véronique LOUWAGIE, Mme Nicole GONDOUIN qui a donné pouvoir à Mme Nelly VIVIEN, M. Abdellah LHESSANI qui a donné pouvoir à M. Mickaël MESNIL, M. Stéphane CLOUET qui a donné pouvoir à M. Pascal SAMSON, Mme Christine CHATEL qui a donné pouvoir à Mme Marie-José MARTIN, M. Cédric COQUELIN qui a donné pouvoir à Mme Fleur GOSSELIN et M. Thierry PINOT qui a donné pouvoir à M. Serge DELAVALLÉE.

Monsieur Gérard LATINIER a été nommé Secrétaire de Séance.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-Préfecture:

le: **-6** AVR. 2021

Publié

le: _6 AVR 2021

Le Maire.

Philippe **VAN-HOORNE**

Par délibération en date du 14 décembre 2020, le Conseil Municipal a approuvé la vente d'une parcelle de terrain, nouvellement cadastrée AO n°512 située à L'Aigle, rue Clémenceau.

Pour rappel, suite au procès-verbal de bornage réalisé par AGETHO CONSEIL le 27 juillet 2020, une parcelle cadastrée AO 512 a été créée, d'une contenance totale de 3 044m², parcelle comprenant deux maisons d'habitation en état d'abandon.

Par la suite, il s'est avéré nécessaire de modifier la contenance totale du terrain. En effet, le transformateur électrique qui se trouve sur ce terrain et son emprise de 15 m² devaient être retirés du précédent découpage.

Accusé de réception en préfecture 061-216102145-20210329-2021-28-DE Date de télétransmission : 06/04/2021 Date de réception préfecture : 06/04/2021

Ainsi, le procès-verbal de bornage réalisé par le cabinet AGETHO CONSEIL a été rectifié le 17 février 2021 et a donné lieu à la création d'une parcelle cadastrée AO 512 d'une contenance effective totale de 3 018m², parcelle comprenant deux maisons d'habitation en état d'abandon (plan en annexe).

Le reste de la délibération reste inchangé.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, Par 22 voix POUR, 6 ABSTENTIONS (M. DELAVALLÉE, M. PINOT, Mme DUVAL DE LAGUIERCE, Mme CLOUCHÉ, M. RONDEL et Mme CLOUARD) et Mme LOUWAGIE qui a déclaré ne pas prendre part au vote,

> SE PRONONCE FAVORABLEMENT quant au modificatif à apporter à la délibération du 14 décembre 2020 relative à la vente d'une parcelle de terrain rue Clémenceau.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits, Au registre sont les signatures, Pour copie certifiée conforme,

Le Maire,

Philippe VAN-HOORNE

